

ORGANISATION ET STRUCTURE

La ligue corse des Echecs est une association fondée en avril 1998 sous le régime de la loi du 1er Juillet 1901.

Elle est reconnue comme Fédération Sportive depuis le 19 Janvier 2000.

Elle a pour but de favoriser, de contrôler et de diriger la pratique du jeu sur tout le territoire Corse.

La Ligue Corse est affiliée à la Fédération Française des Echecs et elle est seule reconnue comme Fédération nationale française. En septembre 2014, la Ligue Corse comptait plus de 7000 licenciés regroupés dans 10 clubs. Elle est administrée par un Comité Directeur de 15 membres et son Assemblée Générale se réunit en moyenne 3 fois par an.

STRUCTURE

L'assemblée générale

L'assemblée générale de la ligue est composée des représentants des associations sportives affiliées définies au .12 des statuts.

L'assemblée générale définit, oriente et contrôle la politique générale de la ligue. Elle entend chaque année les rapports sur la gestion du comité directeur et sur la situation morale et financière de la ligue.

Elle vote le budget et approuve les comptes de l'exercice clos.

Elle fixe les cotisations dues par les licenciés des associations qu'elle représente pour la part revenant à la ligue. Cette part ne peut être supérieure à celle de la fédération.

Elle adopte, sur proposition du comité directeur, le règlement intérieur, le règlement disciplinaire, le règlement financier et le règlement disciplinaire particulier en matière de lutte contre le dopage.

Elle est seule compétente pour se prononcer sur les acquisitions, les échanges et les aliénations de biens immobiliers, sur la constitution d'hypothèques et sur les baux de plus de neuf ans.

Elle décide seule des emprunts excédant la gestion courante.

L'assemblée Générale s'est réunie à 3 reprises lors de l'année 2013-2014 sur les ordres du jour suivants :

A.G ordinaire de Bastia du 06 octobre 2013

Ordre du jour :

- rapport moral 2012-2013 ;
- Rapport financier :
- - Lecture du rapport général du commissaire aux comptes pour l'année 2012.
- -Approbation des comptes annuels arrêtés au 31/12/2012.
- - Affectation du résultat 2012
- - Rapport du Trésorier sur la situation au 30/08/2013 et quitus au trésorier.
- modification des statuts de la ligue concernant son objet ;
- examen des différents rapports ;
- Programme d'activités pour la saison 2013-2014 et projet associatif ;
- élection au poste de vice-président ;
- rémunération du président ;
- questions diverses.



Le président de la ligue corse, dans son rapport moral, a félicité tous les acteurs de la ligue pour l'exceptionnelle activité échiquéenne développée dans l'île. Avec plus de 6 000 licenciés, la ligue corse s'est fixée comme objectif d'atteindre les 10 000 à moyen terme. Avec la nouvelle organisation, basée sur la création d'une "Licenza corsa" permettant un classement blitz et rapide insulaires, avec la forte activité de l'ensemble des clubs, on peut penser que cet objectif sera atteint.

L'AG décide de modifier ses statuts, notamment son but, du fait de nouvelles prérogatives, en particulier la création de son propre classement élo. Modification de l'article 1.1 et Abrogation de l'article 1.3 « Organismes déconcentrés de la fédération » du chapitre 1 : « But de la Ligue Corse des Echecs ».

L'AG a également élu à l'unanimité Marie-Paule Tomasi vice-président de la ligue.

C'est la première fois qu'une femme est dirigeante de l'association L'enthousiasme, la ténacité et les compétences de la présidente de l'Echecs Club Ajaccien, sont autant de qualités fort utiles pour intensifier le développement, en particulier dans la région ajaccienne.

Les présidents des clubs corses ont aussi modifié la formule du championnat de Corse par équipe. La cadence sera désormais de 50'+10" et il n'y aura plus que deux journées de compétitions (3 rondes par journée).

Le rapport financier du nouveau Trésorier, le dynamique Jean-Claude Morison, a souligné la bonne santé financière de la ligue. Une situation confirmée par la commissaire aux Comptes. Mme Sylvie Pierre qui a tenu à souligner qu'il "qu'il était rare de voir une association de cette importance gérée avec de tels résultats".

Il est vrai qu'avec les nouveaux partenariats, la ligue corse a changé de rythme. Une accélération qui concerne tous ses domaines d'activité.

A.G ordinaire de Bastia du 22 février 2014

Ordre du jour :

- Adoption du compte rendu de l'AG ordinaire du 06 octobre 2013 à Corti
- Rapport financier du Trésorier au 31/12/2013 et quitus au trésorier
- Présentation du budget prévisionnel 2014 et approbation.
- Questions diverses

Assemblée Générale du 20 septembre 2014

Ordre du jour :

- Adoption du compte rendu de l'AG du 22 février 2014
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes pour l'année 2013 et approbation
- Affectation du résultat 2013 et adoption
- Propositions et orientations pour la saison sportive 2014 - 2015
- Questions diverses

Le Comité directeur

L'organe exécutif de la Ligue Corse est son Bureau qui est chargé de la mise en application des décisions du Comité Directeur dans le cadre des orientations définies en Assemblée Générale.

Il se compose comme suit :

Président : Léo Battesti (Associu di i scacchi di u Centru)
1er Vice-Président : Marie Paule Tomasi (Echecs Club Aiacciu)
2e Vice-Président : Jean-Marie Mariotti (Club d'Echecs du Nebbiu)
Trésorier : Jean-Claude Morison (Corsica Chess Club)
Secrétaire général : Vital Geronimi (Clubs d'Echecs de Casinca)
Direction Technique : Pascal Rossi (Corsica Chess Club)
Formation : Christophe Lèveque (Corsica Chess Club)
Arbitrage : Jean-François Luciani (Associu di i Scacchi di u Centru)
Féminines : Marie-Pierre Bartoli (Grand Sud)
Classement : Piotr Symanski (Vallée du Golu Echecs)
Discipline : Jean-Jacques Gil (Corsica Chess Club)

Autres membres : Christian Dehainault (Echecs club du Fium'orbu) - Jean Leibenguth (Balagna Chess Club), Philippe Lorenzi (Club d'Echecs de Casinca)

Plusieurs commissions participent au fonctionnement de la ligue Corse des Echecs.

En particulier :

La Commission Technique qui est présidée par Pascal Rossi et qui comprend 5 membres.

Cette commission s'occupe de contrôler toute la vie technique de la Ligue.

- de veiller à ce que les manifestations organisées dans le cadre des activités de la Ligue respectent les règles d'application et les cahiers des charges.
- d'établir des Classements annuels.
- d'établir le Calendrier Régional Officiel des compétitions.
- de gérer la Direction des tournois et leur homologation.
- d'établir un règlement pour les compétitions régionales, et de veiller à leur bonne organisation.

La Direction de la Formation, dont le responsable est Christophe L'évêque.

Elle gère les titres et les diplômes agréés par la Fédération Française des Échecs. Elle valide et coordonne les stages qui sont organisés par les clubs, ou par la Ligue.

La commission gère aussi le suivi technique des dossiers, et le passage des examens fédéraux.

La Direction Régionale de l'Arbitrage est présidée par Jean François Luciani. Elle a pour but :

- d'assurer la formation des arbitres corses
- de gérer l'arbitrage des différents tournois en Corse

Il appartient à ceux qui collaborent à ces commissions d'être pragmatique et productif, afin délivrer des outils immédiatement au bon fonctionnement de la ligue. Une organisation assez simple a été définie, afin de structurer les travaux. On distingue trois étages :

un comité de direction avec différentes commissions donc, qui définit les axes stratégiques ;

un directeur salarié : Jean Philippe Orsoni qui met en œuvre cette stratégie ;

des animateurs salariés, des dirigeants bénévoles qui sont les chevilles ouvrières de la Ligue.

Le Comité Directeur s'est réuni à 3 reprises : samedi 12 décembre 2013, samedi 17 mai 2014 et le samedi 6 septembre 2014 à la Casa di I Scacchi à Bastia.

LES SALARIES DE LA LIGUE

A ce jour, 16 salariés professeurs d'échecs, et 2 vacataires interviennent, sur l'ensemble du territoire, dans les clubs et dans les écoles durant le temps scolaire à raison d'une heure hebdomadaire. Auquel on peut rattacher un poste d'enseignement du jeu d'Echecs en collège mis à disposition par le rectorat de Corse

	Noms et prénoms	Lieu de travail	Fonctions
1	Orsoni Jean Philippe	Bastia	Direction et enseignement
2	Orsini Nathalie	Bastia	Secrétariat
3	Vilaisarn Akkhavanh	Bastia, Ponte-Leccia, Travo, Ajaccio	chargé de la formation
4	Stolfi Marie Noëlle	Fiumorbu et Porto Vecchio	Enseignement dans le temps scolaire et en club
5	Bernardin Marc	Grand Ajaccio	Enseignement dans le temps scolaire et en club
6	Bellicou Dominique	Ajaccio	Enseignement dans le temps scolaire et en club
7	Bicchierai Gregory	Ajaccio	Enseignement dans le temps scolaire et en club
8	Rataud Didier	Bastia et région	Enseignement dans le temps scolaire et en club
9	Battesti Saveriu	Centre Corse	Enseignement dans le temps scolaire et en club
10	Paoli Guillaume	Ajaccio et Grand Ajaccio	Enseignement dans le temps scolaire et en club
11	Massoni Michael	Bastia et région	Enseignement dans le temps scolaire et en club
12	Brethes François	Porto Vecchio et Alta Rocca	Enseignement dans le temps scolaire et en club
13	Brunel Boris	Nebbiu et région bastiaise	Enseignement dans le temps scolaire et en club
14	Marta Motor	Porto Vecchio et Valinco	Enseignement dans le temps scolaire et en club
15	Murcia Gerald	Balagne et Nebbiu	Enseignement dans le temps scolaire et en club
16	Pierluigi Piscopo	Ajaccio	Enseignement dans le temps scolaire et en club

Les vacataires de la ligue au 31 aout décembre 2013 :

	Noms et prénoms	Lieu de travail	Fonction
1	Gossart Gérard	Bastia et région	Enseignement dans le temps scolaire et en club
2	Camblan Roger	Bastia	Enseignement dans le temps scolaire

L'enseignement en collège:

	Noms et prénoms	Lieu de travail	Fonction
1	Mariotti Jean Marie	Bastia et région, Nebbiu et Corti	Enseignement dans les collèges et en club

LA GESTION FINANCIERE EST COMPTABLE DE LA LIGUE

L'administration courante de la ligue est faite sous la conduite de son Directeur Jean Philippe Orsoni.

Il suit l'application du budget prévisionnel, propose les adaptations qu'il juge nécessaires, élabore le règlement financier et le budget prévisionnel de la saison suivante qui seront soumis au comité directeur avant d'être présentés à l'Assemblée Générale.

La comptabilité de l'Association est assurée par le Cabinet Expertise Comptable Cavalli, 15, rue César Campinchi à Bastia. Sa mission principale est de présenter les comptes annuels de la ligue. Ses missions complémentaires : assistance administrative (paie, déclarations fiscales et sociales).

La ligue travail aussi en étroite collaboration avec **un commissaire aux comptes** : Madame Sylvie Pierre résidant Le Clos des Oliviers, bâtiment C, route de Calvi.

Sa mission est une mission d'audit, de contrôle, conduisant à la certification des comptes. Elle vérifie que les comptes sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice et de la situation financière et patrimoniale de l'association. Elle établit un rapport où elle se prononce sur les comptes annuels et donne toute observation utile à leur compréhension. Ce rapport est joint systématiquement à la présentation des comptes de l'association car il est la garantie d'une information fiable aussi bien pour l'assemblée générale que pour les partenaires et les pouvoirs publics.